

au peuple ; mais les cris de la révolte étouffèrent la voix des véritables citoyens ; on répandit le bruit que le roi s'était joint avec celui de Navarre, et avait donné un passage sur la Loire à l'armée des Huguenots ; que c'était fait de la religion, et qu'il n'y avait plus à balancer ; que la capitale leur en avait donné l'exemple, qu'ils devaient suivre, et qui avait été suivi par les plus grandes villes du royaume. Ces discours, publiés avec assurance, mêlés de menaces et de traits injurieux contre ceux qui tenaient ferme pour le souverain, ébranlèrent plusieurs qui avaient été constans jusqu'alors ; les calomnies dont on les chargeait étaient d'avoir voulu introduire les Huguenots et le préche dans la ville, et d'avoir mis en rôle les plus fermes catholiques pour les donner à la vengeance du roi.

Dans les assemblées qui se tinrent à diverses reprises, les plus raisonnables conclurent à ne rien entreprendre qui pût irriter le roi, d'autres proposèrent une neutralité chimérique, et les plus séditeux portaient tout à l'extrême. Cette diversité de *sentimens* avait divisé les principales familles, et la discorde régnaît dans tous les corps ; les choses étaient parvenues à un point de fermentation qui mettait ceux qui étaient chargés du commandement dans la triste nécessité de devenir spectateurs de l'avenir par la crainte d'aggraver les esprits et hâter la défection entière.

Guillaume de Gadagne, seigneur de Bothéon, chevalier des ordres du roi (1) et sénéchal de Lyon, commandait dans cette ville depuis la mort du gouverneur ; il ne lui cédait pas pour la fidélité et l'attachement à son devoir ; mais outre qu'il n'avait pas une autorité aussi absolue sur les esprits, il manquait de cette fermeté si nécessaire pour les contenir dans le devoir ; il se contenta de faire de vives et fréquentes représentations, mais toujours inutiles ; en sorte que l'orage augmentant de jour, éclata enfin le 24 février 1589, jour de saint Mathias ; l'alarme fut donnée avant jour ; tous les habitans, en un instant sous les armes, occupèrent les rues et les places ; les barricades furent dressées et les chaînes tendues dans les carrefours ; on investit en même temps les maisons de ceux qui n'avaient jamais voulu entrer dans leur cabale. Sur le matin, lorsqu'on s'aperçut que personne n'apportait de résistance à cette entreprise, on convoqua dans l'Hôtel-de-Ville (2) une assemblée générale de tous les états, tant de l'église, officiers du roi, de la justice, des notables bourgeois, marchands, que des penons de la ville, auxquels un des échevins fit lecture de la déclaration contenant les raisons pour lesquelles on s'était déterminé à prendre les armes. Cette pièce avait été dressée par Claude de Rubys, procureur-général de la ville, qui y avait étalé avec pompe des conjectures hasardées pour des vérités incontestables, et y avait exposé hardiment des motifs remplis de malice et de fausseté dont voici quelques traits :

«.... Parce que le roi avait rompu l'union jurée, premièrement à part, puis  
« en l'assemblée des états ; parce qu'il avait honoré des premières charges du

(1) Il ne reçut le collier du St-Esprit qu'en 1597.

(2) L'Hôtel-de-Ville était pour lors dans la rue des Forces. (NOTE DES ÉDITEURS).